Syndicat Intercommunal des Ecoles Primaires du Val de Vienne

2, place de la mairie 37800 PORTS SUR VIENNE

Tel: 02 47 86 25 63 – Courriel: <u>siepvv37@siepvv37.com – Site</u>: www.siepvv37.com

Synthèse COPIL- 2^{ème} réunion Thématique du 15 Avril à Marcilly

« Le vivre ensemble »

Etaient présents :

MMES ARCHAMBAULT C., BOUCHAYER, BUROLLET, DUCHENE, PIMBERT, SOUBISE, Mrs. BOUDMER, POUJAUD, VAN DEN DORPE,

Quelques mots clefs pour définir le vivre ensemble :

Respect de l'autre, la socialisation, la solidarité, élaborer des règles et les faire vivre, acceptation de l'autre ; enfants/enfants ; enfants/adultes, agir sur son territoire.

A partir de ces mots clefs, les points forts :

LE TERRITOIRE DE VIE

Objectifs:

Permettre à l'enfant d'être acteur de son territoire de vie

Sensibiliser les enfants à la richesse du patrimoine, historique et environnemental

Possibilité d'actions:

A partir de l'inventaire effectué, participation et élaboration de projets autour d'actions et manifestations (Maison du Souvenir, fête de l'eau, triathlon...)

Besoins de l'enfant

Objectifs:

Favoriser le bien-être de l'enfant dans les temps périscolaires

Permettre aux enfants d'appréhender les temps périscolaires comme un temps de détente

favorisant l'imaginaire, l'autonomie, l'expérimentation, l'engagement.

Possibilités d'actions :

Penser et aménager les lieux de vie des enfants (réflexion déjà en cours)

Renforcer la communication animatrices/enseignants sur des points de vigilance

ETRE ACTEUR

Objectifs:

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté

Rendre les enfants acteurs des temps périscolaires

Possibilité d'actions :

Impliquer les enfants à l'élaboration des règles vie

Impliquer les enfants dans le choix et la nature des projets d'activités/d'animation

Faire participer les enfants à l'évaluation et au bilan des projets d'activités/d'animation

COMPLEMENTARITE ECOLES/ACCUEILS PERISCOLAIRES

Objectifs:

Favoriser la co-animation enseignants/animatrices sur des projets en commun

Mettre en cohérence les règles de vie des enfants sur les temps périscolaires et scolaires

Possibilité d'actions :

Réinvestir les règles de vie de l'école pour les transférer aux temps périscolaires

Etre complémentaire dans la mise en œuvre de projets communs (exemple : projet de l'école de travailler autour du jeu de société, les temps périscolaires peuvent aussi investir ce projet)

EVALUATION/OBSERVATION

Objectifs:

Formaliser l'évaluation des actions mises en œuvre par l'observation

Actions possibles:

Elaboration de grilles simples d'observation

Comme par exemple :

Projet d'animation:

Fabrication de moulins à eau dans le cadre de la Fête de l'eau :

Objectifs généraux:

Découvrir son environnement

Expérimenter la force de l'eau

Objectif opérationnel à atteindre (celui que l'on évalue)

Que chaque enfant soit capable de fabriquer son moulin à eau

Cet objectif est facilement observable, l'enfant aura développé des compétences tout au long de l'activité

IMPLICATION DES FAMILLES

Objectifs

Remobiliser les familles autour des projets et de leurs valorisations Impliquer les familles dans les accueils périscolaires

Les pistes d'actions restent à préciser

POINTS ANNEXES

Communauté éducative :

De plus, le PEDT doit affirmer et valoriser que chaque acteur (parents/enseignants/animatrices/ATSEM/personnel de surveillance...) est complémentaire et à un rôle à jouer dans l'éducation des enfants: principe de coéducation. Développer la notion de vivre ensemble nécessite une démarche congruente de la part des adultes eux-mêmes.

Fonction éducative :

Conforter les animateurs/animatrices dans leur posture professionnelle autour de la fonction éducative : fonction d'autorité (règles, cadre, sanctions...) et d'attention (écoute, hygiène...).